



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/09/2017

Présents : Mamet Dominique, Gachod Pascale, Baba Stéphane, Garnier Vincent, Faivre Dominique, Cour Olivier  
Absent : Zmaïc Sophie donne pouvoir à Pascale Gachod, Bonnot Jean Claude, Maugain Annie donne pouvoir à Dominique Mamet,

Le conseil municipal a désigné Faivre Dominique, secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

- 1.Approbation du CM du 18/08/2017
- 2.Etat d'assiette 2018
- 3.Vente non soumis
  - 4.Affouage
  - 5.Urbanisme
- 6.Location verbale petites parcelles
- 7.Choix fenêtres salle des fêtes
- 8.FSL FAAD
- 9.Modification règlement du lotissement « Champ Neuf »
- 10.Questionnements diverses

#### 1. Approbation du CM du 18/08/2017

Le compte rendu du Conseil Municipal du 18/08/2017 est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Etat d'assiette 2018

Proposition de L'ONF :

- Parcelle 14 : 700 m<sup>3</sup>
- Parcelle 21 : 850 m<sup>3</sup>
- Parcelle 19 : 750 m<sup>3</sup> Contrat gros bois
- Produit accidenté : 100 m<sup>3</sup>

Après étude de la commission des bois et par le CM, celui-ci valide à l'unanimité la proposition de l'ONF.

#### 3. Vente non soumis

Une soumission a été proposée pour la vente de bois de la parcelle A pour un volume de 294 m<sup>3</sup>.

4 acheteurs ont répondu : La scierie Renaud Etienne à Labergement a été retenue au prix de 77,57 € le m<sup>3</sup>.

Une soumission a été proposée pour les travaux d'exploitation.

3 bûcherons ont répondu : L'entreprise Rinaldi Jean Paul a été retenue au prix de 17,30 € le m<sup>3</sup>

#### 4. Affouage

Rappel : la date d'inscription est fixée au 2 octobre au prix de 25 € le stère

#### 5. Urbanisme

Demande de permis de construire de Mr Regnier Christophe pour une extension de maison. Le CM valide à l'unanimité

Demande de permis de construire de Mr et Mme Letondal. Le CM donne un accord de principe mais la demande doit être modifiée afin d'intégrer la construction devant la porte d'entrée.

**6. Location verbale petites parcelles**

Le CM reconduit la location verbale de l'ensemble des parcelles déjà louées. Le prix sera modifié en fonction de l'évolution de l'indice.

**7. Choix fenêtres salle des fêtes**

Le CM remercie les entreprises qui ont répondu à notre demande.  
Le CM retient la proposition de la société Lazzeroni Alain pour un montant de 38 892 € TTC.

**8. FSL FAAD**

Le CM décide de ne pas donner une suite favorable au FSL et FAAD. La commune réserve ce fond à la maintenance des appartements communaux.

**9. Modification règlement du lotissement « Champ Neuf »**

Le CM accorde la modification de l'article 6 du règlement afin d'autoriser la construction en limite de propriété par rapport aux voies.

**10. Questions diverses**

Le CM valide le devis de panneaux pour 2431,52 € TTC afin de rendre le Souillot en sens unique autour de l'église.

Mr Baba Stéphane et Leblanc Charlotte demande pour acquérir la parcelle devant leur terrain le long de la route. Etant donné qu'il y a des poteaux EDF et Fibre optique, la commune va faire une demande auprès des organismes concernés.

Le Cri du Kangourou nous indique que son assemblée générale aura lieu le mardi 3 octobre à 20H30 à la petite salle.

Une copie de courrier de Mr et Mme Pichet a été adressé au CM et lecture en a été faite.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23H30

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au 20 Octobre 2017

Signature des présents :

Garnier Vincent	Mamet Dominique	Zmaïc Sophie	Gachod Pascale	Maugain Annie

Cour Olivier	Baba Stéphane	Bonnot Jean Claude	Faivre Dominique